



Kinshasa, le 18 AOUT 2025

Réf. : Gouv/D.080/n° 000 129

COMMUNIQUE AU PUBLIC

La Banque Centrale du Congo porte à votre connaissance qu'elle a procédé en date du 18 août 2025, à une vente de devises d'**USD 50 millions** au taux de change de **CDF 2 776 contre 1 USD** aux banques commerciales dans le but de stabiliser la monnaie nationale.

A cet effet, elle encourage vivement la population ainsi que les opérateurs économiques à orienter et à conclure leurs opérations de change par voie bancaire et ce, dans le respect du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux.

André WAMESO NKUALOLOKI

